



## Conseil économique et social

Distr. générale  
17 août 2017

Français  
Original : anglais

---

**Commission économique pour l'Afrique**  
**Comité du genre et du développement social**  
Deuxième session  
Addis-Abeba, 11 et 12 octobre 2017

Point 3 de l'ordre du jour provisoire\*  
**Examen et adoption de l'ordre du jour**  
**et du programme de travail**

### Ordre du jour provisoire annoté

#### 1. Ouverture de la session

Observations de la Présidente du Bureau sortant

Allocution de bienvenue de la Secrétaire exécutive adjointe de la CEA chargée de la diffusion du savoir

Allocution de la Ministre de la condition féminine et de l'enfance du Gouvernement éthiopien

#### 2. Élection du Bureau

Des consultations seront menées, sur la base de directives précises, pour garantir que chaque sous-région sera représentée dans l'élection du Bureau de la deuxième session.

Observations de la Présidente du Bureau sortant

Observations du Président du nouveau Bureau

##### **Documentation**

*Aucune documentation n'est requise.*

#### 3. Examen et adoption de l'ordre du jour et du programme de travail

L'ordre du jour et le programme de travail provisoires de la deuxième session seront présentés par le/la Président(e) du Bureau, puis examinés et adoptés.

##### **Documentation**

Ordre du jour provisoire (E/ECA/CGSD/2/1)

Ordre du jour provisoire annoté (E/ECA/CGSD/2/1 Add.1)

Programme de travail provisoire (E/ECA/CGSD/2/INF.2)

Aide-mémoire (E/ECA/CGSD/2/INF.1)

---

\* E/ECA/CGSD/2/1

#### **4. Rapports au Comité du genre et du développement social – présentation des rapports et débats**

Le secrétariat présentera deux rapports : l'un sur les activités du sous-programme 9 (Développement social) et l'autre sur le sous-programme 6 (Genre et participation des femmes au développement).

##### **a) Sous-programme 9 – Développement social**

La présentation portera sur les travaux analytiques et stratégiques du sous-programme 9 portant sur l'urbanisation, la population et les jeunes, ainsi que sur la protection sociale et l'emploi. Le rapport mettra en évidence l'influence sur les politiques, les résultats obtenus, les enseignements tirés et les principaux défis que rencontre le sous-programme, ainsi que les activités prévues pour l'exercice biennal 2018-2019.

##### **Documentation**

Rapport sur les activités de la Commission économique pour l'Afrique relatives au sous-programme 9 : Développement social (E/ECA/CGSD/2/2)

##### **b) Sous-programme 6 – Genre et participation des femmes au développement**

Les travaux du sous-programme 6 et ses principales réalisations au cours des deux dernières années seront au centre de la présentation. Le rapport mettra en évidence l'influence sur les politiques, les résultats obtenus, les enseignements tirés et les principaux défis que rencontre le sous-programme dans le soutien apporté aux États membres s'agissant de la promotion de l'égalité des sexes et de l'autonomisation des femmes. Le rapport soulignera les activités prévues pour l'exercice biennal 2018-2019.

##### **Documentation**

Rapport du Comité du genre et du développement social sur les activités du Centre africain pour le genre (E/ECA/CGSD/2/3)

#### **5. Séances parallèles**

Une série de séances parallèles seront le cadre de présentations, d'examen de rapports et de débats. Avec l'appui du secrétariat et pour orienter les discussions, les représentants de deux États membres seront nommés président et rapporteur.

##### **a) Informalité et inégalité en Afrique**

Les tendances de l'emploi dans le secteur informel seront l'objet de la présentation. Le secteur informel fait référence à des circonstances dans lesquelles les personnes peuvent avoir besoin de travailler par suite d'une mauvaise acquisition de compétences ou d'un accès limité à une éducation de qualité. Les participants examineront également les liens qui existent entre l'emploi informel et les inégalités en Afrique.

##### **Documentation**

Informalité et inégalité en Afrique : étude des liens (E/ECA/CGSD/2/4)

##### **b) Le dividende démographique en Afrique : un point d'entrée pour la mise en œuvre et le suivi de la Déclaration d'Addis-Abeba sur la population et le développement**

La présentation mettra en évidence la séquence explicite d'étapes pour un examen de la Déclaration d'Addis-Abeba sous l'angle du dividende démographique et la façon dont différentes politiques peuvent appuyer les différentes étapes nécessaires pour réaliser ce dividende.

**Documentation**

Dividende démographique en Afrique : un point d'entrée pour la mise en œuvre et le suivi de la Déclaration d'Addis-Abeba sur la population et le développement (E/ECA/CGSD/2/5)

**c) Une optique urbaine de la planification du développement national**

Le rôle des villes dans une croissance économique inclusive sera étudié, fournissant des points d'entrée pour les politiques visant à inclure les villes dans chaque étape du processus de planification du développement national dans le cadre du Programme de développement durable à l'horizon 2030 et de l'Agenda 2063 de l'Union africaine.

**Documentation**

Une optique urbaine de la planification du développement national (E/ECA/CGSD/2/6)

**d) Autonomisation économique des femmes : stimuler l'entrepreneuriat des femmes en Afrique****Documentation**

Autonomisation économique des femmes : stimuler l'entrepreneuriat des femmes en Afrique (E/ECA/CGSD/2/7)

**6. Débat général sur le thème de la deuxième session, « Réaliser le Programme 2030 et l'Agenda 2063 : de la planification à la mise en œuvre des objectifs d'égalité des sexes et de développement social pour un développement inclusif et durable »****a) Présentation du document de synthèse ;**

Pour faciliter les échanges, les représentants de deux États membres seront chargés de présider les débats et d'en faire le compte rendu, avec l'appui du secrétariat ;

**b) Quatre séances de groupes parallèles ;****c) Compte rendu des séances parallèles et débats sur la voie à suivre.****Documentation**

Document de synthèse : de la planification à la mise en œuvre des objectifs d'égalité des sexes et de développement social pour un développement inclusif et durable (E/ECA/CGSD/2/8)

**7. Examen et adoption du rapport de la deuxième session**

Le Comité souhaitera peut-être examiner et adopter le rapport de sa session, qui expose les vues des participants à la deuxième session et d'autres questions stratégiques et opérationnelles.

**8. Clôture de la session**

Le/la Président(e) fera des observations finales, faisant ressortir les principales conclusions et exposant les orientations futures pour les travaux de la Commission, puis il/elle prononcera la clôture de la session.

La Directrice de la Division des politiques de développement social de la Commission économique pour l'Afrique prononcera des observations de conclusion.